



EUSKAL KULTUR ERAKUNDEA
INSTITUT CULTUREL BASQUE

Pour une réflexion sur le patrimoine et sa conservation en Pays Basque nord

Lors de la séance du 26 juin 1993, le Conseil d'Administration de l'Institut culturel basque approuve la création d'une Commission permanente du patrimoine basque rattachée à l'I.C.B.

Cette commission, composée de personnes représentatives des divers secteurs de l'action patrimoniale, mène une réflexion pour contribuer à la mise en place d'une politique patrimoniale cohérente en Pays Basque nord.

En 1994, elle diffuse un texte résumant son point de vue sur la muséographie.

Aujourd'hui, elle propose ce texte destiné à tous ceux qui interviennent dans le domaine du patrimoine. Elle souhaite vivement que cette publication participe à une politique cohérente, concertée, et dynamique de conservation et de valorisation du patrimoine.

Décembre 2003

Pour une réflexion sur le patrimoine et sa conservation en Pays Basque nord

**La tendance
actuelle à
vouloir tout
conserver
soulève de
véritables
questions ...**

1 De l'utilité actuelle d'une telle réflexion

En Pays Basque comme partout ailleurs, se manifeste aujourd'hui un engouement croissant pour le patrimoine qui se traduit notamment par :

- une diversification des mesures et objets de protection,
- un nombre grandissant de monuments (**et sites**) protégés (classés ou simplement inscrits)*,
- une mise en valeur du patrimoine par l'Etat, les collectivités locales mais aussi par les particuliers.

Cet engouement prend sa source dans une prise de conscience généralisée de l'importance sociale, culturelle, économique, écologique du patrimoine. Il génère une tendance à vouloir tout conserver, qui est elle même confortée par des moyens de conservation de plus en plus importants.

Cette tendance à tout conserver peut poser problème pour des raisons économiques (coût des opérations de conservation pour des petites communes comme pour des particuliers), éthiques (risque de fossilisation culturelle) et/ou patrimoniales (tout conserver nuit à la qualité de ce qu'on conserve).

**... surtout dans
une région où
le patrimoine
est une
référence forte
pour la culture
et l'économie**

En même temps se manifeste également une certaine appréhension à l'égard de la conservation car :

- le patrimoine prend en Pays Basque la forme d'une culture vécue et vivante qui s'oppose à une « culture-vitrine » ,
- le patrimoine est parfois utilisé de manière abusive et cette « industrie patrimoniale » engendre de la méfiance.

Ces constats amènent à prendre le parti d'une conservation raisonnée, pour un patrimoine sélectionné selon des critères à déterminer. Cela permettrait la mise en place d'une politique de conservation et de valorisation du patrimoine cohérente et concertée.

* en France, 1840 : 109 monuments classés ; 1936 : 7000 monuments classés ; 2000 : 40 000 monuments (dont 13 000 classés) et 230 000 objets mobiliers protégés. En Pays Basque, fin 2000 : 330 monuments protégés.

2 Du patrimoine en général

« Le patrimoine a explosé dans tous les sens. En 20 ans, il a quitté le bas de laine et le monument historique, l'église et le château, pour se réfugier au lavoir du village et dans un refrain populaire. Il s'est échappé du notarial et de l'artistique pour envahir tous les domaines desquels il était précisément exclu : le vécu traditionnel, le contemporain encore en usage et, même, la nature (...) On est passé d'un patrimoine étatique et national à un patrimoine de type social et communautaire où se déchiffre une identité de groupe, et donc d'un patrimoine hérité à un patrimoine revendiqué ».

(Pierre Nora, extrait de la préface de *La France du Patrimoine*, Découvertes Gallimard, 1996).

La définition très large que nous donnons du patrimoine ...

Le patrimoine va bien au delà des monuments et objets mobiliers, au delà du capital immobilier, foncier et financier légué par nos ancêtres. Il englobe tous les savoir-faire (connaissances, techniques, faits et gestes quotidiens), les savoir-dire (langue, mythes, légendes, toponymes et toutes autres traditions orales), les pratiques sociales (jeu et sports, fêtes, gastronomie) et les productions artistiques (chants, théâtre, danses, arts plastiques, littérature). Dans la mesure où ils nous ont été légués par nos prédécesseurs, souvent transformés voire modelés par l'action ou la main de l'homme, **(les spécificités géologiques et)** paysages, les écosystèmes, le climat, la faune, la flore, les richesses du sol et du sous-sol font aussi partie du patrimoine que chaque génération a à gérer.

Le patrimoine est constitué de tous les éléments matériels et immatériels qui fondent **(l'identité)** d'un groupe humain et le différencient d'un autre. Mais l'importance de ce « stock patrimonial » demande d'effectuer des choix de conservation.

Ce que conserver veut dire

La conservation est passée aujourd'hui d'une définition restreinte à une définition élargie qui va de la simple protection de l'objet à sa réhabilitation, en passant par sa restauration. On peut conserver un objet de différentes manières, soit en le « gelant », soit **(en le rénovant ou)** en le restaurant, soit en le faisant évoluer dans sa forme et sa fonction, avec l'objectif de faire ou non œuvre de pédagogie.

Si l'acte de conservation consistait simplement à maintenir un objet en état et à éviter qu'il ne s'altère, tous les moyens sembleraient permis. La réalité prouve pourtant que la conservation exige d'adapter le mode de conservation à l'objet qu'on veut conserver.

Elle implique également la responsabilité, notamment de ceux et celles qui localement gèrent un bien patrimonial, public ou privé, mais aussi de ceux et celles qui, à un niveau national, décident des mesures de protection et des moyens pour les mettre en place.

Comment intégrer dans ce dispositif une réflexion sur la pertinence de la conservation, et comment la rendre crédible auprès de ceux qui prendront la décision finale ?

... nécessite d'adapter les procédures de conservation à chaque objet

3 Quel patrimoine conserver ?

La protection d'un objet doit tenir compte de ses qualités...

Conserver des objets-témoins

Des éléments ou ensembles d'éléments caractéristiques d'une époque, d'un style architectural, d'un domaine de connaissance, d'un territoire ou d'un pays méritent de l'être dans la mesure où ils témoignent par leurs qualités esthétique, artistique, symbolique, affective, historique, ethnologique, génétique, économique, (ou par leur rareté).

L'objet ou ensemble d'objets à conserver doit drainer un certain (consensus) social. Sans cette assise, la pertinence de la conservation peut être débattue.

... mais lus encore de sa capacité à aider la vie au présent

Conserver des objets-acteurs

- le patrimoine intéresse par sa capacité à créer du lien social.

Il faut donc inventer de nouveaux usages au patrimoine bâti désaffecté et lui attribuer une fonction utile. Il faut également revisiter certains pans du patrimoine (celui culturel par exemple : théâtre, chant, danse) pour les rendre explicites et accessibles aux générations actuelles. Le patrimoine ne sera conservé que si on arrive à convaincre de son utilité pour construire l'avenir (utilité sociale, symbolique, politique, économique...). Il doit pour cela être réinvesti d'une mission.

- le patrimoine intéresse par sa capacité à générer des actes créateurs.

Créer en partant du patrimoine local n'est-il pas un des meilleurs moyens de le conserver ? L'objet que l'on décide de conserver doit pouvoir susciter l'émotion, même aujourd'hui...

4 Pour qui conserver ?

Les destinataires d'une politique de conservation sont multiples et leurs attentes sont variées. On peut cependant distinguer d'une part la population locale, d'autre part les résidents occasionnels :

... tant pour la population locale que pour les résidents occasionnels

- La population locale vivant quotidiennement avec le patrimoine peut éventuellement

- être sensibilisée à son environnement naturel et culturel,
- manifester l'intention d'intervenir pour le modifier (d'agir sur ce patrimoine),
- revendiquer certains pans de ce patrimoine pour affirmer une identité ou concrétiser certains projets de développement économique et/ou culturel.

- Les résidents occasionnels (issus notamment des activités touristiques, commerciales) souhaitent, au cours de leur séjour, faire une découverte personnelle et approfondie du Pays Basque. Le patrimoine est une dimension non négligeable de leur approche. Il le sera d'autant plus qu'on le leur présentera de manière vivante et active, en associant mémoire et actualité.

5 Créer une instance de réflexion et de proposition

Une instance entre le terrain et les décideurs...

La Commission Permanente du Patrimoine Basque rattachée à l'Institut culturel basque fédère les énergies travaillant sur le patrimoine et sa conservation. Elle peut, à l'échelle du Pays Basque nord, être cette instance de réflexion, et avoir force de proposition auprès des décideurs.

Les acteurs de cette instance

- Les représentants ou techniciens des collectivités territoriales et des services de l'Etat

Leur action est ancrée dans un territoire bien défini, ils pensent et agissent par rapport à ce territoire.

- Les représentants des associations qui, en Pays Basque, se consacrent au patrimoine culturel et naturel

Travaillant sur des secteurs ciblés, ils ont la connaissance du terrain et la capacité de formuler des attentes dans des domaines spécifiques.

... réunissant tous ceux qui œuvrent pour le patrimoine...

- Les professionnels de la conservation et de la restauration

- les musées
- les services d'archives

Ils peuvent apporter des techniques et des connaissances dans des domaines spécifiques.

- Les représentants d'organismes publics ou privés qui, ayant une vision globale du territoire, peuvent donner de la cohérence aux projets

- Institut culturel basque
- Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement
- Conseil de développement du Pays Basque
- services patrimoniaux des gouvernements des deux communautés autonomes du Pays Basque sud

- Selon le sujet traité, pourront se joindre aux travaux de la Commission :

- Les représentants ou techniciens de telle ou telle commune, communauté de communes ou syndicat de vallée
- Les acteurs culturels locaux
- Des artisans ou entreprises formés au patrimoine
- Des personnalités qualifiés dans les domaines de la conservation, de l'éducation, ou de la recherche (universitaires)

La Commission Permanente du Patrimoine Basque sera représentée au sein des instances locales, départementales ou régionales oeuvrant pour la conservation et la valorisation du patrimoine.

**... dans le but
de fixer et
proposer des
priorités
d'actions sur
le terrain...**

Les objectifs de cette instance

➤ **Déterminer des priorités thématiques après un état des lieux**

- Identifier le patrimoine qui doit faire objet de conservation

- les éléments patrimoniaux qui sont particulièrement caractéristiques ou spécifiques du Pays Basque,
- les éléments qui sans être particulièrement caractéristiques du Pays Basque, sont représentatifs ou derniers **(ou seuls)** témoins d'un domaine (exemple : les forges de Banca).

- Croiser ces données avec les différentes entités territoriales du Pays Basque

- Voir quel territoire est plus particulièrement concerné par tel ou tel type de patrimoine,
- Voir où en est, chaque territoire, en matière de conservation de tel ou tel patrimoine,
- Repérer les éléments en péril,

- Elaborer une carte des richesses patrimoniales à conserver en priorité

➤ **Susciter auprès des services de l'Etat et des collectivités opérations d'inventaires, études techniques ou actions d'urgence**

Elles permettront d'argumenter les choix de sauvetage et de conservation préconisés.

➤ **Proposer un programme d'actions prioritaires**

- Pour la conservation du patrimoine

- par domaine du patrimoine et /ou type de patrimoine,
- par territoire,
- en intégrant ces actions dans un schéma à moyen et à long terme afin de faciliter la cohérence de la conservation.

- Pour la sensibilisation, l'information et l'éducation à cette nécessaire conservation du patrimoine

- des acteurs de la conservation
- des utilisateurs de ce patrimoine conservé (ex : professionnels du tourisme)
- des populations locales
- des futurs citoyens que sont les scolaires (enfants, collégiens lycéens).

**... tant en ce
qui concerne
la
conservation,
que la
diffusion ou
l'éducation.**